



District Aisne de Football

Commission des Compétitions Seniors

PV de la réunion téléphonique du mardi 21 août 2018

Présents : Gilles COUSIN - Patrice BERIOT - Claude ROBINET - Franck WINIESKI – Michel CORNIAUX – André DENIZE

Excusé : Jean Marie BECRET

Assistent : Pascal PODEVIN et Olivier CAMBRAYE (responsable administratif)

1°) Mail du club de l'ICS CRECOIS en date du lundi 20 août 2018

« Monsieur le président,

Par ce mail, et par une décision interne au club, l'ICS Créçois demande à ce que son équipe seniors B initialement maintenue en championnat départemental 1, soit intégrée au championnat départemental 2. En espérant que vous donnerez une issue positive à notre requête, nous vous prions, Monsieur le président, de recevoir nos salutations sportives. »

La commission après étude de la demande du club de l'ICS CRECOIS concernant son équipe B, décide de ne pas donner une suite favorable à la demande du club.

Le procès-verbal de la commission des compétitions seniors du lundi 6 Août 2018 publié sur le site internet du District le mardi 7 Août 2018 stipule « Aucune modification ne sera possible une fois les calendriers des groupes publiés sur site du District. »

Les calendriers ont été publiés le mercredi 8 août 2018.

La présente décision peut être frappée d'appel auprès de la commission départementale d'appel affaires générales dans un délai de 48 Heures à compter de sa publication sur le site officiel du District Aisne de Football.

Le président de la commission
Gilles COUSIN